



Commune de St-Gingolph
(Valais)

St-Gingolph, le 10 avril 2018

COMMUNIQUE

En séance du 27 mars 2018, la Bourgeoise et la Commune de St-Gingolph se sont réunis pour discuter du

Jardin d'enfants à la Place de la Chapelle.

Ces discussions ont débouché sur les décisions suivantes.

1. Toutes les parties s'accordent de la nécessité d'avoir une place de jeux ;
2. L'emplacement est maintenu au lieu actuel, à savoir celui de la Chapelle ;
3. Le mandat est attribué au Bureau d'Architecte Voltolini Sàrl à Vouvry et charge à lui de présenter un projet ;
4. La prochaine séance est prévue le mardi 29 mai 2018 à 16.00 heures.

En vous remerciant d'avance de votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

COMMUNE DE ST-GINGOLPH